

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

### L'INFLATION—LA REMISE DE LA HAUSSE DU TARIF-MARCHANDISES FERROVIAIRE

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations, découle d'une annonce selon laquelle les chemins de fer imposeraient le 1<sup>er</sup> mars une hausse du tarif-marchandises qui avait été différée jusqu'à cette date. Étant donné que c'est à la demande expresse du gouvernement que cette hausse et bon nombre d'autres avaient été remises à plus tard, le ministre cherchera-t-il à persuader les chemins de fer de ne pas imposer cette hausse pour le moment, car ce serait un précédent dangereux?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, j'en discuterai avec mon collègue, le ministre des Transports. Ce qui nous préoccupe c'est que toute hausse tienne compte des critères de fixation des prix de la Commission des prix et des revenus.

**M. Lewis:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que ces hausses doivent entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> mars, dans quelques jours à peine, et le temps manquera pour déterminer si de prétendues augmentations des prix de revient les justifie, que compte faire le ministre pour obtenir un nouveau délai qui lui permettra de s'assurer si les hausses sont justifiées?

**L'hon. M. Basford:** Monsieur l'Orateur, il faudrait poser la question au ministre des Transports.

## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

### LES SERVICES OPTOMÉTRIQUES ET L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle a trait à une question que je lui ai posée il y a quelques jours et que son secrétaire parlementaire a tenue pour préavis. Elle était ainsi conçue:

Puisqu'il y a un consensus entre les provinces en ce qui concerne les services optométriques, le ministre peut-il nous dire si ces services seront offerts à frais partagés en vertu du régime national de santé?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je ne suis pas disposé à convenir avec le député qu'il y

[M. l'Orateur.]

a consensus. De toute façon, lors de la dernière réunion fédérale-provinciale des ministres de la Santé, le gouvernement fédéral a laissé savoir qu'il était fort douteux qu'il puisse accorder des extensions tant que toutes les provinces aient souscrit au régime d'assurance frais médicaux, ce qui n'est pas encore le cas. Nous espérons que d'ici la fin de l'année, elles en feront toutes partie.

**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Une question complémentaire. Il me semble que si le ministre s'informait auprès des ministres provinciaux qui ont pris part à la conférence, ceux-ci lui diraient qu'il y a eu un consensus. Puis-je aussi demander si le ministre et le gouvernement songent à assurer ces services aux habitants des provinces qui participent au régime d'assurance santé?

**L'hon. M. Munro:** Non, monsieur l'Orateur. Pour les raisons déjà données, aucune décision n'a été prise à cet égard. Les ministres provinciaux sont au courant de l'attitude du gouvernement fédéral. Nous ne songeons à aucun élargissement du régime avant que toutes les provinces y aient adhéré.

**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Puis-je savoir pourquoi le ministre et le gouvernement ont décidé de ne pas ajouter de nouveaux services à ce régime avant que toutes les provinces n'y aient adhéré?

**L'hon. M. Munro:** A notre avis—du moins, c'est le mien—que les adhésions des provinces au régime d'assurance frais médicaux seraient plus aisées si nous nous en tenions au régime tel qu'il a été conçu sans l'édulcorer avec d'autres considérations de nature litigieuse dans certaines provinces.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Avant que la chose ne tourne au débat, je propose qu'on passe à un autre sujet.

## LES FORÊTS

### LA CRÉATION D'UN OFFICE DU BOIS

**M. Ralph Stewart (Cochrane):** Je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Forêts. Compte tenu des problèmes toujours plus graves auxquels fait face l'industrie forestière et qui deviennent critiques, surtout dans le Nord de l'Ontario, du fait de la baisse constante des prix, le gouvernement a-t-il l'intention de créer un office de mise en marché du bois d'œuvre?